

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 715 ET G300

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **6 novembre 2023**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 715** modifiant le *Règlement numéro 77 concernant les nuisances et le Règlement numéro 83 concernant la paix et l'ordre*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO G300** applicable par la Sûreté du Québec.

Ces règlements entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 14 novembre 2023.



Crystel Poirier, LL.L., OMA
Greffière